



PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Préfecture de la Loire-Atlantique
Direction de la coordination
des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau de des procédures environnementales et foncières
Affaire suivie par Frédérique ASTIE et Marie-Anne RONCIÈRE
Tél : 02 55 58 49 56
Mail : frederique.astie@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le

21 AVR. 2020

Monsieur le Président,

Par courrier du 12 mars 2020, vous avez sollicité des précisions sur la situation de la société Rabas Protec depuis l'annulation, par jugement du tribunal administratif de Nantes du 23 novembre 2018, de l'arrêté d'autorisation d'exploiter dont elle a fait l'objet.

A l'issue de l'instruction du nouveau dossier d'autorisation environnementale unique et des compléments demandés, déposés respectivement par l'exploitant le 4 juillet 2019 et le 11 octobre 2019, j'ai décidé d'organiser l'enquête publique sur la période du 11 mai 2020 au 12 juin 2020. Monsieur Jean Lemoine a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur en charge de cette enquête publique.

Toutefois, en raison de la crise sanitaire actuelle provoquée par le coronavirus, l'arrêté d'ouverture d'enquête publique a été abrogé par arrêté du 17 mars 2020.

Dans ce contexte exceptionnel, l'enquête publique est reportée à une date encore indéterminée à ce jour.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'évolution de la procédure et notamment, de la période fixée pour le déroulement de l'enquête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le PRÉFET,
Pour le Préfet et par délégation,
le sous-préfet de Saint-Nazaire

Michel BERGUE

Monsieur le président
Association VIVRE A MEAN PENHOET
Maison de quartier Méan Penhoët
1 rue Emile Combes
44600 SAINT-NAZAIRE